

« Nous aurons donc besoin aussi de commerçants.  
 — Assurément. [...] — Mais quoi ? dans la cité même, comment les hommes échangeront-ils les produits de leur travail ? C'est en effet pour cela que nous les avons associés en fondant une cité.  
 — Il est évident, dit-il, que ce sera par vente et par achat.  
 — D'où nécessité d'avoir une agora et de la monnaie, symbole de la valeur des objets échangés.  
 — Certainement.  
 — Mais si le laboureur ou quelque autre artisan, apportant sur l'agora l'un de ses produits, n'y vient pas dans le même temps que ceux qui veulent faire des échanges avec lui, il ne laissera pas son travail interrompu pour rester assis sur l'agora.  
 — Point du tout, répondit-il ; il y a des gens qui, voyant cela, se chargent de ce service ; dans les cités bien organisées ce sont ordinairement les personnes les plus faibles de santé, incapables de tout autre travail. Leur rôle est de rester sur l'agora, d'acheter contre de l'argent à ceux qui désirent vendre, et de vendre, contre de l'argent aussi, à ceux qui désirent acheter.  
 — Donc, repris-je, ce besoin donnera naissance à la classe des marchands dans notre cité ; nous appelons, n'est-ce pas ? de ce nom ceux qui se consacrent à l'achat et à la vente, établis à demeure sur l'agora, et négociants ceux qui voyagent de ville en ville.  
 — Parfaitement. »

Platon, *La République*, II, Éditions Garnier-Flammarion, p. 120.

« Chacune des choses dont nous sommes propriétaires est susceptible de deux usages différents : l'un comme l'autre appartiennent à la chose en tant que telle, mais ne lui appartiennent pas en tant que telle de la même manière. L'un est l'usage propre de la chose, et l'autre est étranger à son usage propre. Par exemple, une chaussure a deux usages : l'un consiste à la porter et l'autre à en faire un objet d'échange : l'un et l'autre sont bien des modes d'utilisation de la chaussure, car même celui qui échange une chaussure avec un acheteur qui en a besoin, contre de la monnaie ou de la nourriture, utilise la chaussure en tant que chaussure mais il ne s'agit pas là toutefois de l'usage propre, car ce n'est pas en vue d'un échange que la chaussure a été faite. »

Aristote, *La Politique*, I, 9, Éditions Vrin, p. 56.

« Certes, dans la première forme de communauté (c'est-à-dire la famille), il est manifeste que la faculté d'échange ne joue aucun rôle, son utilité se montre seulement quand la communauté s'élargit. En effet, les membres de l'association primitive possédaient toutes choses en commun ; puis, une fois divisés en familles distinctes, ils maintinrent la possession commune pour de nombreux biens, et en répartirent d'autres, qui durent, selon les besoins, faire l'objet d'échanges réciproques, comme cela se pratique encore chez un grand nombre de nations barbares, qui se servent du troc pour échanger l'une contre l'autre les choses utiles à la vie, mais rien de plus : on donne, par exemple, et on reçoit du vin contre du blé, et ainsi de suite pour toutes les autres denrées analogues. »

Aristote, *La Politique*, I, 9, Éd. Vrin, pp. 56-57.

« [...] les différentes choses nécessaires à nos besoins naturels n'étant pas toujours d'un transport facile, on se mit par suite mutuellement d'accord, en vue des échanges, pour donner et recevoir une matière de nature telle que, tout en gardant une utilité intrinsèque, elle offrit l'avantage de se transmettre aisément de la main à la main pour assurer les besoins vitaux ; on prit, par exemple, le fer, l'argent, ou tout autre métal de ce genre, dont au début on déterminait la valeur simplement par la grandeur et le poids, mais finalement on y apposa une empreinte, pour échapper à la peine de le mesurer, l'empreinte étant mise comme signe de la quantité de métal. »

Aristote, *La Politique*, I, 9, Éd. Vrin, pp. 57-58.

« Soit par exemple A un architecte, B un cordonnier, C une maison et D une chaussure : il faut faire en sorte que l'architecte reçoive du cordonnier le produit du travail de ce dernier, et lui donne en contrepartie son propre travail. Si donc tout d'abord on a établi l'égalité proportionnelle des produits et qu'ensuite seulement l'échange réciproque ait lieu, la solution sera obtenue ; et faute d'agir ainsi, le marché n'est pas égal et ne tient pas, puisque rien n'empêche que le travail de l'un n'ait une valeur supérieure à celui de l'autre, et c'est là ce qui rend une péréquation préalable indispensable. [...] »

C'est pourquoi toutes les choses faisant l'objet de transaction doivent être d'une façon quelconque commensurables entre elles. C'est à cette fin que la monnaie a été introduite, devenant une sorte de moyen terme, car elle mesure toutes choses et par suite l'excès et le défaut, par exemple combien de chaussures équivalent à une maison ou à telle quantité de nourriture. »

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 8, Éd. Vrin, pp. 240, 241, 242.

« [...] mais la monnaie est devenue une sorte de substitut du besoin et cela par convention, et c'est d'ailleurs pour cette raison que la monnaie reçoit le nom de nomisma, parce qu'elle existe non pas par nature, mais en vertu de la loi (nomos), et qu'il est en notre pouvoir de la changer et de la rendre inutilisable. »

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 8, Éd. Vrin, p. 242.

« La force de travail est donc une marchandise que son possesseur, le salarié, vend au capital. Pourquoi la vend-il ? Pour vivre. [...] La force de travail ne fut pas toujours une marchandise. Le travail ne fut pas toujours du travail salarié. C'est-à-dire du travail libre. L'esclave ne vendait pas sa force de travail au possesseur d'esclaves, pas plus que le bœuf ne vend le produit de son travail au paysan. L'esclave est vendu, y compris sa force de travail, une fois pour toutes à son propriétaire. Il est une marchandise qui peut passer de la main d'un propriétaire dans celle d'un autre. Il est lui-même une marchandise, mais sa force de travail n'est pas sa marchandise. Le serf ne vend qu'une partie de sa force. Ce n'est pas lui qui reçoit un salaire du propriétaire de la terre : c'est plutôt le propriétaire de la terre à qui il paie tribut. »

Le serf appartient à la terre et constitue un rapport pour le maître de la terre. L'ouvrier libre, par contre, se vend lui-même, et cela morceau par morceau. Il vend aux enchères 8, 10, 12, 15 heures de sa vie, jour après jour, aux plus offrants, aux possesseurs des matières premières, des instruments de travail et des moyens de subsistance, c'est-à-dire aux capitalistes. L'ouvrier n'appartient ni à un propriétaire ni à la terre, mais 8, 10, 12, 15 heures de sa vie quotidienne appartiennent à celui qui les achète. »

K. Marx, *Travail salarié et capital*, Éd. Sociales, pp. 25-26.

« Cependant il y a un certain taux au-dessous duquel il est impossible de réduire, pour un temps un peu considérable, les salaires ordinaires, même de la plus basse espèce de travail. »

Il faut de toute nécessité qu'un homme vive de son travail, et que son salaire suffise au moins à sa subsistance ; il faut même quelque chose de plus dans la plupart des circonstances, autrement il serait impossible au travailleur d'élever une famille, et alors la race de ces ouvriers ne pourrait pas durer au-delà de la première génération. »

A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, VIII, Éditions Gallimard, Collection Idées, p. 92.

« La force de travail d'un homme ne consiste que dans son individualité vivante. Pour pouvoir se développer et entretenir sa vie, il faut qu'il consomme une quantité déterminée de moyens de subsistance. Mais l'individu, comme la machine, s'use et il faut le remplacer par un autre. Outre la quantité d'objets de nécessité courante dont il a besoin pour sa propre subsistance, il lui faut une autre quantité de ces mêmes denrées de première nécessité pour élever un certain nombre d'enfants qui puissent le remplacer sur le marché du travail et y perpétuer la race des travailleurs. De plus, pour le développement de sa force de travail et l'acquisition d'une certaine habileté, il faut qu'il dépense encore une nouvelle somme de valeurs. Pour notre objectif, il nous suffira de considérer le travail moyen dont les frais de formation et de perfectionnement sont des grandeurs insignifiantes. »

K. Marx, *Salaires, prix et profit*, Éditions Sociales, pp. 45-46.

« En achetant la force de travail de l'ouvrier et en la payant à sa valeur, le capitaliste, comme tout autre acheteur, a acquis le droit de consommer la marchandise qu'il a achetée ou d'en user. [...] Par l'achat de la valeur journalière ou hebdomadaire de la force de travail de l'ouvrier, le capitaliste a acquis le droit de se servir de cette force, de la faire travailler pendant toute la journée ou toute la semaine. »

K. Marx, *Salaires, prix et profit*, Éditions Sociales, pp. 47-48.

« Prenons l'exemple » d'un « ouvrier fileur ». Nous avons vu que pour renouveler journalièrement sa force de travail, il lui faut créer une valeur journalière de 3 shillings, ce qu'il réalise par son travail journalier de 6 heures. Mais cela ne le rend pas incapable de travailler journalièrement 10 à 12 heures ou davantage. En payant la valeur journalière ou hebdomadaire de la force de travail de l'ouvrier fileur, le capitaliste s'est acquis le droit de se servir de celle-ci pendant toute la journée ou toute la semaine. Il le fera donc travailler, mettons, 12 heures par jour. Au-dessus des 6 heures qui lui sont nécessaires pour produire l'équivalent de son salaire, c'est-à-dire de la valeur de sa force de travail, le fileur devra donc travailler 6 autres heures que j'appellerai les heures de surtravail, lequel surtravail se réalisera en une plus-value et un surproduit. »

K. Marx, *Salaires, prix et profit*, Éditions Sociales, pp. 48-49.